



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

qualité

Question écrite n° 131167

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les résultats d'une enquête de l'association de consommateurs UFC-Que choisir portant sur la qualité de l'eau consommée par nos concitoyens. Selon cette étude, près de deux millions de personnes en France reçoivent une eau non conforme aux réglementations car trop polluée. Plus généralement, si les grandes villes ou une région comme la Bretagne distribuent une eau non polluée, c'est en appliquant des « solutions essentiellement palliatives (dilution de l'eau, dépollutions ou abandon de captages) ». Ces solutions, largement supportées par les consommateurs (à 90 %), entraînent un surcoût de 7 % à 12 % de la facture d'eau, soit entre 640 millions et 1 milliard d'euros. Face à cette situation qui n'est pas durable au sens écologique du terme, nombreux sont nos concitoyens qui, à l'image de cette association, réclament une protection efficace de tous les captages. Il lui demande quel est son avis sur cette revendication et quelles mesures il compte prendre rapidement afin de la mettre en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131167

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2512

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)